

Contrat de formation

Trouver sa voie et changer de vie

Entre

L'association Jardin Gourmand, représentée par Gérard Verret, formateur et président de l'association, Association répertoriée à l'INSEE sous le N° 501 324 750 00014

Enregistrée au titre de la formation professionnelle sous le N° 42 67 03913 67 auprès du Préfet Région Alsace et référencé parmi les organismes de formation Alsace sur le site www.carif-alsace.org

Dont le siège est 3b, rue de Bassemberg – 67220 Lalaye

Et

.....

est conclu

le présent contrat de formation en application du livre IX du Code du travail, et en particulier de l'article L920-13.

Article 1 – Objectifs pédagogiques

Offrir un accompagnement aux personnes s'interrogeant sur leurs choix de vie personnelle et professionnelle en vue de mettre en place un projet harmonisant au mieux ces deux volets considérés comme indissociables.

A la fois s'appuyer sur le parcours de vie, identifier les multiples contraintes et conditionnements et prendre en compte les aspirations profondes qui demandent à prendre forme.

L'originalité de ce stage repose en particulier sur trois points essentiels

1. Ce stage trouve sa place à la charnière des deux étapes cruciales d'un changement de vie. Il se situera de manière idéale :
 - après un bilan de compétence ; à défaut, il peut en tenir lieu
 - et avant de s'engager dans une nouvelle voie professionnelle : cette formation-réflexion donnera les repères indispensables pour valider ou non la pertinence de l'orientation envisagée. A défaut, le stage pourra aussi faire émerger cette orientation si la personne est encore en interrogation à son propos. C'est ainsi que pourront alors être recensées les éventuelles formations techniques nécessaires dans le cadre d'un projet déterminé.
2. La partie consacrée à l'organisation pratique d'une activité indépendante donnera aussi une vision réaliste d'une telle orientation. Le stagiaire accèdera à tous les outils nécessaires au montage et à la mise en place de son projet en tenant compte des contraintes administratives, financières, économiques. Cette partie est conduite dans une double perspective :
 - Pouvoir mener à son terme le changement de vie envisagé et continuer dans cette voie
 - Se rendre compte de manière concrète ce qu'elle suppose au quotidien et inciter à une remise en cause du projet initial pour mieux l'adapter au style de vie recherché.
3. Enfin, tous les sujets traités traduisent une réflexion alternative afin d'allier développement personnel et respect de l'environnement à la mise en place d'une activité réaliste et concrète démontrant qu'il est possible de faire les choses « autrement » sans perdre pour autant en efficacité. Pour cela le travail vise à débusquer les fantasmes et à construire un projet concret d'une entreprise « naturelle » par opposition à une entreprise purement « capitalistique ».

Article 2 – Le programme

Recensement des sources d'inspiration à privilégier : référence au Vivant, fonctionnement durable, économie circulaire, organisation collaborative, etc.

Analyse de la démarche de changement : pièges et nécessité. Relier les changements à l'intérieur de nous à ceux qui se passent à l'extérieur. Les dispositions personnelles à assumer les changements et mutations diverses.

Les capacités personnelles conditionnant le succès d'une activité indépendante.

L'orientation à donner au projet professionnel.

Les outils : SMART, comparatif entre diverses modalités d'exercice ou d'éventuelle reprise

Construction du projet : matrice SWOT, suivi-évaluation, bases de documentation, étude de marché, etc.

Création et fonctionnement. Rétroplanning. Statut juridique et fiscal, publicité et communication, financement et business plan, contraintes administratives, introduction comptable, etc.

Article 3 - Les pré-requis

Aucun pré requis.

Article 4 – La progression pédagogique

La formation alternera les réflexions générales sur la thématique du changement avec la présentation des outils permettant d'identifier ou d'affiner un projet et de ceux lui permettant de prendre forme.

Article 5 – Les moyens pédagogiques

Les techniques, outils, obligations liées à un changement d'orientation sont toujours reliés à la recherche d'un sens à donner à sa vie.

1. Les exposés et discussions

Le stage développe les réflexions sur la démarche de changement, inventorie les motivations à la lumière des valeurs de référence personnelle et des opportunités économiques. Exploration des pistes pour concilier épanouissement personnel, respect de l'environnement et efficacité économique. Présentation des outils pour monter un projet et clarifier ses dispositions personnelles au regard du changement. Informations générales pour la création et le fonctionnement d'une entreprise.

2. Les ateliers

Des ateliers vont permettre à chacun de faire le point sur ses dispositions à faire face à une création d'activité : points forts et points demandant à être améliorés.

Atelier d'initiation comptable

Simulation de document de présentation avec logo, nom et informations à faire figurer sur un projet de dépliant.

Travaux entre stagiaires pour affiner tel ou tel sujet demandant un approfondissement.

Simulation d'un rétroplanning en vue d'une création, etc.

3. Les photocopiés

Ils sont nombreux –une bonne trentaine- afin que les stagiaires disposent de ressources documentaires en fonction de leurs besoins ultérieurs afin de poursuivre le suivi de leur projet

Article 6 – Les moyens d'évaluation

Le contrôle des connaissances s'effectue au fur et à mesure des échanges et de la mise en forme des projets des stagiaires.

Les divers ateliers sont autant d'occasions de mettre immédiatement en application les outils présentés.

La réalisation des repas dans l'esprit du stage est aussi une excellente occasion d'apprécier l'intégration des grands principes du vivant qui sont par ailleurs source d'inspiration pour la définition du concept de l'entreprise « naturelle »

Sanction de la formation : une attestation de stage sera délivrée.

Article 7 - L'encadrement de l'action de formation

Toute la formation est dispensée par Gérard Verret, fondateur de l'association Jardin Gourmand. Ses actions de formation se déroulent dans le cadre de son affiliation au réseau Alsace Nature. Il exerce par ailleurs une activité agricole de ramasseur et transformateur de plantes sauvages. Il propose également des repas pédagogiques dans le cadre de sa table d'hôtes. Il est formateur auprès de groupements professionnels et de diverses structures de formation. Il a exercé pendant 25 ans comme expert-comptable et commissaire aux comptes libéral.

Article 8 - Lieu et durée de l'action de formation

La formation se déroulera sur la période duau.....

La formation est d'une durée de 35 heures

Lieu : 3b, rue de Bassemberg – 67220 Lalaye (Vallée de Villé)

La session peut accueillir un maximum de 8 stagiaires.

Article 9 – Rétractation

Dans le délai de dix jours à compter de la signature du contrat, le stagiaire peut se rétracter par lettre recommandée avec accusé de réception. Si, par suite de force majeure dûment reconnue, le stagiaire est empêché de suivre la formation, il peut résilier le contrat. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat.

Aucune somme ne peut être exigée du stagiaire avant l'expiration du délai de rétractation prévu à l'alinéa précédent. Il ne peut être payé à l'expiration de ce délai une somme supérieure à 30 p. 100 du prix convenu. Le solde sera à régler lors de la formation.

Article 10 - Modalités de paiement ainsi que les conditions financières prévues en cas de cessation anticipée de la formation ou d'abandon en cours de stage.

Le coût est de 500 euros : cette somme sera à régler comme suit :

- Un acompte de 30%, soit 150 euros à l'inscription, après le délai de rétractation de 10 jours.
- Le solde, soit 350 euros pendant le stage. Un échelonnement est possible.

En contrepartie de cette somme, l'organisme de formation s'engage à réaliser l'action prévue dans le cadre du présent contrat.

Si le stage ne se déroulait pas jusqu'à son terme, les frais ne seraient pas dus.

Fait le

Signature du stagiaire

Signature du représentant de l'organisme de formation



JARDIN GOURMAND
3b, rue de Bassemberg
67220 LALAYE
Tél. 03 88 58 91 44

Programme indicatif

Contenu
Introduction
Présentation des stagiaires, de leurs parcours et attentes
Sources d'inspiration générales à privilégier
Présentation de l'approche du Vivant
Les valeurs de l'agro-écologie
Le concept de l'entreprise naturelle (par opposition à l'entreprise capitalistique)
Réflexions sur la démarche de changement
Pourquoi changer ? Rejeter une situation, aspirer vers une nouvelle vie ?
Comment changer ? Changer de situation ou simplement de regard sur la situation présente ?
Les valeurs de référence personnelles et les conditionnements du modèle dominant
Les diverses orientations agricole et/ou touristiques.
Objectifs généraux orientant les réflexions du stage
Epanouissement personnel
Vivre autrement, en accord avec ses valeurs, en harmonie avec la planète et dans le respect des générations futures
Dispositions personnelles au regard du changement
Définir ses objectifs : méthode SMART
Déjouer les pièges de la routine
Analyser son cercle d'influence
Capacités d'organisation : méthodes et astuces
Être en bonne santé : alimentation, sport et gestion du stress
Gestion du sommeil
Attitude face aux événements : pensée positive et ses limites, inversion de regard, les peurs
La relation à l'argent
Détermination, confiance en soi, etc.
Dispositions personnelles au regard d'une activité indépendante
Les qualités d'un chef d'entreprise : la volonté d'entreprendre, l'aptitude à se dépasser et l'esprit d'initiative, la ténacité, le sens du risque, la capacité de décision, la capacité à s'automotiver, la capacité de travail
Les compétences commerciales, techniques, psychologiques et humaines, financières. Les forces et faiblesses.
Forme à donner au projet
Identifier ses envies et les hiérarchiser : objectifs économique, social, patrimonial, idéologique...
Création, reprise, location ou franchise
Projet individuel, de couple, en équipe avec associés et partenaires
Projet collectif, environnement éco-village ou autre.
Ressources
Organismes conseil, ouvrages, outils, etc.
Aborder un premier projet
Idée de projet déjà précise ou faire émerger un premier projet
Outils nécessaires : une culture technique et touristique. Premières données à partager
De quelles bases dispose-t-on ? Quelles sont celles qui manquent ? Atouts et points à améliorer.
Le passage de l'ancien au nouveau : transition envisagée ?

Les différents volets liés à la création et au fonctionnement

Choix de la structure juridique, du régime fiscal et social

Financement, recherches de partenaires

Formalités de création et contraintes réglementaires

Publicité et communication

Les obligations de la gestion courante

Poursuite de la réflexion en ayant pris conscience des contraintes liées à la création et au fonctionnement d'une entreprise.

Pour aller plus loin

Activité à affiner, choix des produits ou prestations. Clientèle potentielle. Etude de marché documentaire, autre... Calculs de prix de revient. Notions de marge brute, de valeur ajoutée. Tarifs et étiquettes, etc.

Réalisation d'un Business plan

Elaboration d'un Suivi-évaluation de projet

Synthèse

Mise en forme des projets des stagiaires